

VIE QUOTIDIENNE

La médiation peut favoriser l'harmonie des exploitations

Eve Ruch

Quand les tensions semblent insurmontables, la médiation peut offrir une voie. Sandra Feroletto, psychothérapeute et médiatrice, partage son expertise.

Recommandée par l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), Sandra Feroletto a occupé, durant dix ans, le poste de directrice générale d'une institution pour personnes handicapées. Cet établissement regroupe une ferme, une culture maraîchère et un magasin bio. «J'ai été aux premières loges pour vivre toutes sortes d'enjeux complexes que l'on retrouve dans le domaine agricole», confie-t-elle. C'est une des raisons qui la motive à se former à la médiation. En 2016, elle obtient un CAS à l'Université de Fribourg. À l'issue de cela, elle poursuit sa formation via un CAS + en spécialisation de médiation généraliste auprès du Groupement Pro Médiation, dont elle préside actuellement la Commission formation.

Cohabitation intergénérationnelle

Dans le cadre de la reprise d'une exploitation, des tensions peuvent émerger, notamment lorsque plusieurs membres de la fratrie souhaitent reprendre la ferme. «Souvent, l'exploitation est remise au frère aîné, ce qui soulève diverses questions», explique la spécialiste. Dans le cas d'une remise d'exploitation où les parents continuent de vivre sur place, la cohabitation peut poser des défis. «Les parents ont de l'expérience et il peut être difficile pour l'enfant ayant repris l'exploitation de s'affirmer», poursuit-elle.



La médiation est un outil qui peut permettre de rétablir la communication et d'explorer des résolutions. PIXABAY.COM

Repères

Cinq conseils pour gérer les tensions

- **Prendre du recul:** éviter l'agressivité. Prendre le temps de respirer.
- **Créer un cadre propice:** s'accorder le temps nécessaire pour une conversation. Éviter les échanges rapides entre deux portes.
- **Adopter une communication non violente:** exprimer ses sentiments avec des formulations en «je» plutôt que de blâmer l'autre.
- **Explorer différentes perspectives, y compris l'humour:** si on se regardait, si on était une petite mouche au plafond, que dirait-on de soi?
- **Oser aborder les sujets:** ne pas éviter les conflits mais les affronter de manière constructive. ER

Reconnaissance de la femme

Les femmes paysannes sont souvent sous-reconnues pour leur travail. Elles travaillent autant que leur mari agriculteur, gérant souvent la maison, les enfants, la comptabilité et l'administration, sans bénéficier de la reconnaissance ou des droits sociaux qui leur reviennent. «La femme se retrouve dans une non-existence

légale. Elle n'a aucune valorisation, ne serait-ce que dans les flux financiers», détaille Sandra Feroletto. Elle fait souvent des médiations de couple agriculteur-épouse et observe régulièrement un essoufflement. «L'homme ne réalise pas toujours l'importance de reconnaître les idées et la valeur de son épouse. Les tensions conjugales se jouent beaucoup sur le plan symbolique.» Lors

des médiations, cette dernière encourage les couples à mettre en place une visibilité du travail de la femme, afin d'éviter que celle-ci ait le sentiment de s'épuiser dans l'ombre de son mari. Sandra Feroletto propose aussi des prestations de coaching, à travers lesquelles elle aide concrètement à cette mise en place.

Alcool et organisation

La consommation d'alcool est souvent intégrée dans la culture et les traditions et peut devenir source de conflits. Le manque de frontière entre le lieu de vie et de travail peut amener des problèmes pour gérer ces limites. L'organisation des activités sur une exploitation agricole pose des défis pouvant entraîner un épuisement professionnel et des tensions au sein de la famille. «Dans mes séances de médiation, je suggère aux couples d'envisager également un coaching, afin d'aider le responsable agricole à prendre du recul pour planifier les choses, et poser son propre temps de travail afin de reprendre le contrôle», indique la psychothérapeute.

La médiation est branchée dans certains milieux et taboue dans le milieu agricole. «Ce qui est essentiel dans la médiation, c'est de faire un bout de chemin. Il y aura de toute façon un rétablissement de dialogue.» Les personnes du monde agricole font un travail difficile et rendent un service public, qui n'est pas reconnu comme tel. Elles travaillent par vocation. Sandra Feroletto souligne que la médiation offre un espace pour aborder ces questions de manière constructive et trouver des solutions qui préservent les relations familiales et la pérennité des exploitations agricoles. En offrant un cadre neutre et confidentiel, la médiation permet aux membres de la famille de s'exprimer librement et de collaborer à la recherche de solutions durables.

Portrait

CLAUDINE BARMAN
Gérante d'alpage
Morgins (VS)



Nouveau départ à l'alpage

«Une occasion comme celle-ci ne se présente qu'une fois. Alors on fonce!» A 56 ans, Claudine Barman n'a pas peur de se lancer de nouveaux défis. Celle qui est aujourd'hui la présidente de l'Association valaisanne des paysannes (AVP), reprendra dès le mois de mai avec son compagnon, l'alpage et la buvette du Vieux They, dans les hauts de Morgins (VS). La bourgeoisie de Monthey vient de rénover cet espace pour y ouvrir un agriturismo. «C'est tout nouveau, on part dans l'inconnu», s'enthousiasme Claudine. «Le 25 mai nous ferons notre première inalpe. Notre baptême du feu et une belle fête en perspective.» Il faudra s'occuper du restaurant et également d'une trentaine de vaches d'Hérens. «C'est beaucoup de travail, mais on se réjouit.»



Claudine Barman a toujours eu à cœur de défendre les valeurs agricoles et en particulier le rôle des femmes sur les exploitations. DR

Si c'est la première fois que la bas-valaisanne s'engage dans une telle aventure, elle est toujours restée proche du milieu agricole. «Je connais bien le monde paysan. Jusqu'à mes 21 ans, j'ai vécu dans la ferme de mes parents.» En 1986, elle obtient son diplôme à l'École ménagère de Châteauneuf et un an plus tard son CFC d'employée de maison qualifiée. Mère de trois enfants, la vie de la native de Val-d'Illiez tournera toujours autour de l'agriculture, avec cette envie de mettre en avant les produits de sa région. «Avec le restaurant et l'agritourisme, nous avons l'occasion de promouvoir le travail des producteurs et productrices de la région.»

Solidarité paysanne

Claudine connaît bien l'agriculture locale. Elle a pendant longtemps travaillé dans un magasin de produits du terroir du Val-d'Illiez et à la laiterie agricole de Monthey. Elle sait aussi la valeur de la solidarité dans le monde paysan. «Il y a beaucoup à faire pour mettre en place ce nouveau projet. Mais on peut compter sur de nombreux amis qui nous ont déjà proposé leur aide, comme Albert Albisser, notre berger. Il connaît l'alpage du Vieux They comme sa poche.»

Ce sens de l'entraide, Claudine Barman le cultive depuis longtemps. «J'étais inspectrice du bétail suppléante. J'ai toujours vu ce travail comme un moyen d'aider les agriculteurs. Les charges administratives peuvent être pesantes et si je pouvais leur simplifier la vie, je le faisais volontiers.» Elle donne également de son temps et de son énergie pour promouvoir la place des femmes dans le monde rural. «J'ai rejoint l'Association valaisanne des paysannes dès ses débuts. Et cette année nous fêterons nos 35 ans!» Cet engagement se concrétise en 2012 lorsqu'elle entre dans le comité directeur de l'association. Claudine en devient la présidente il y a huit ans, en 2016. «C'est un plaisir de côtoyer toutes ces femmes et faire vivre l'AVP. Et si elles veulent encore de moi, je rempile pour quatre ans!»

MIGUEL MARTINEZ

«Toute situation peut être débloquée»

Interview

CHRISTIANE BREM KPONTON

Médiatrice et membre du Réseau médiation dans l'espace rural



Dans quelles circonstances les gens ont-ils recours à la médiation?

La plupart du temps, les gens se tournent vers nous lorsque les tensions sont déjà élevées. La médiation préventive est également utile, notamment lors de décisions importantes telles que la transmission d'exploitation.

Pouvez-vous me donner un exemple concret d'un cas de médiation?

Souvent, ce sont les femmes qui font le premier pas. Par exemple une mère, qui vit difficilement les tensions entre le père et le fils. Ces conflits de

générations, souvent en lien avec une remise de l'exploitation, sont récurrents. Dans un cas concret, le fils souhaitait gérer les choses de manière autonome, diversifier, alors que le père voulait poursuivre comme il avait toujours fait. Finalement, le père et son fils viennent en médiation, d'abord séparément, puis ensemble où ils peuvent rétablir le dialogue et envisager leur coopération dans l'exploitation de manière plus sereine. Le père et le fils ont pu décider ensemble des questions cruciales pour l'avenir de l'exploitation et la répartition de leurs rôles et responsabilités respectives.

Quelle est la demande en matière de médiation dans le secteur agricole?

La médiation est peu utilisée mais nécessaire. Nous collaborons avec des organisations agricoles pour sensibiliser à notre travail et pour encourager la médiation comme première option de résolution des conflits.

Est-il possible de voir se résoudre une situation qui semble figée et sans solution?

Absolument, la médiation commence par un entretien individuel pour comprendre les points de vue et les besoins de chacun. Ce qui caractérise la médiation, c'est que nous pensons toujours qu'il est possible de trouver une solution. Nous soutenons la recherche de solutions créatives qui impliquent toutes les parties concernées.

Quels sont les défis spécifiques en milieu rural et que vous rencontrez?

La médiation est peu implantée dans le monde rural. Lorsque la gestion de l'exploitation est familiale, les générations vivent ensemble, partagent vie familiale et vie professionnelle. Les cercles familial, du travail et financier s'entrecroisent. Si un litige survient, il se répercute sur tous les aspects. Cette grande interdépendance ajoute une dimension particulière aux conflits. Le principal défi est d'encourager les personnes à recourir à la médiation.

PROPOS RECUEILLIS
PAR EVE RUCH

SUR LE WEB

www.conflit-rural.ch

Dates clés

1986 Diplôme à l'École ménagère de Châteauneuf.

1987 CFC d'employée de maison qualifiée.

1989 Rejoint l'Association valaisanne des paysannes (AVP) dès sa création.

2016 Devient la présidente de l'AVP.

2024 Prend la gérance de l'alpage et du restaurant du Vieux They (VS).